

RAPPORT DE LA COMMISSION COHESION SOCIALE ET JEUNESSE

Commune de Perly-Certoux

04 février 2026

Composition : Fabienne Trono (Présidente) , Evelyne Corminboeuf (Vice-présidente), Odette Habiakare, Alan Torselletti, Fabrice Meid,

Suppléants : Adeline Pürro Chevalley, Pablo Garcia

Excusé : José Carvalho

Superviseur : Gaëlle Giuntini-Favre, Conseillère administrative

Date de la séance : 4 février 2026

Objet : présentation quant à un renforcement du réseau soins / social et proposition de rencontre avec la population à but préventif

Sur proposition de Gaëlle Giuntini-Favre, la Commission a reçu Monsieur Olivier Perrier-Gros (directeur des opérations), ainsi que Madame Virginie Calatraba (Coordinatrice programme santé communautaire) pour une présentation concernant l'IMAD (Institution genevoise de maintien à domicile) dans l'éventualité de mettre en place sur Perly-Certoux une antenne au bénéfice de la population dans le local au CVI.

Actuellement 14 patients sont au bénéfice de soins à domicile et 45 repas sont distribués sur la Commune. Les intervenants sur la Commune sont liés à l'antenne de Plan-les -Ouates.

L'IMAD organise divers ateliers et prestations comme des interventions lors de manifestations avec des stands (ludiques et instructifs) sur les gestes simples à appliquer lors de fortes canicules, la vaccination contre la grippe, etc...

Dans notre Commune, il serait intéressant de créer :

Un réseau de proximité (médecin, physiothérapeute, ergothérapeute, pharmacien, etc...) sans pour autant faire de l'ombre aux thérapeutes déjà en activité à Perly-Certoux mais bien en collaborant avec ces derniers.

Il serait intéressant également d'organiser des moments de parole autour d'un café afin d'aborder certains sujets comme par exemple : le diabète, la prévention des chutes, la santé mentale, les directives anticipées, la sécurité, etc...

Selon M. Olivier Perrier-Gros-Claude, habitant de la commune et ayant lui-même travaillé en tant qu'intervenant sur la Commune de Perly-Certoux, le point fort de notre village est le nombre important de séniors qui sont en lien les uns avec les autres (Aire des séniors très actif) mais, et c'est important de le souligner, cela peut être un point faible car il est plus difficile de parler de ses problèmes personnels et privés en présence de personnes connues (voisins, amis proches). C'est justement pour cela que l'IMAD pourrait bénéficier du petit local du CVI quelques heures dans la semaine, pour des entretiens individuels auprès de nos habitants.

Afin d'avancer dans ce projet de collaboration, l'IMAD reviendra vers Madame Gaëlle Giuntini-Favre avec des propositions de programmes éventuels, aussi bien concernant des sujets à aborder avec des thérapeutes intéressés, pour que nous puissions avoir un « plan » plus précis.

Concernant les interventions de l'IMAD durant la canicule, selon la convention proposée elle mentionne que seules les visites des patients non suivis par l'IMAD sont facturées à la commune pour une levée de doute durant la période du dispositif. Les patients suivis par l'IMAD (quel que soit la prestation) sont pris en charge par l'IMAD lors des appels téléphoniques et donc des visites de levée de doute.

L'IMAD financerait sa participation avec la présence de collaborateurs qualifiés, le matériel, le type de stand et les animations, sur la base des thématiques validées conjointement. La Commune financerait la logistique, la promotion des événements, les locaux et les éventuels frais de collation (si souhaité par la commune).

Il est également souligné que pour qu'un tel projet voit le jour et qu'il soit pérenne, il est primordial d'avoir le soutien de la commune et de ses élus !

A l'unanimité, la commission Cohésion sociale et Jeunesse recommande au Conseil municipal d'approuver le présent rapport dans son intégralité et de donner ainsi mandat au Conseil administratif de prendre contact avec l'IMAD pour définir un plan d'actions précis.

Composition de la Commission Cohésion sociale et Jeunesse : Fabienne Trono (Présidente), Evelyne Corminboeuf (Vice-présidente), Odette Habiyakare, Alan Torselletti, Fabrice Meid